

## PARC REGIONAL CHASSERAL

### Procès-verbal de l'Assemblée générale d'automne, Mercredi 8 décembre 2004, 19h30, Orvin

Présents : 54 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 37 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

#### 1. Ouverture et salutations

Il est 19h36 lorsque Monsieur Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. De nombreuses personnes se sont excusées, mais vu leur nombre, il renonce à les citer.

Il passe ensuite la parole à Fred Gebel, maire d'Orvin, qui présente un historique et les particularités de la commune d'Orvin.

#### 2. Nomination des scrutateurs

Mesdames Delémont et Combre ainsi que Monsieur Widmer sont désignés comme scrutateurs.

#### 3. Adoption du PV de l'AG de printemps du 24 juin 2004

Le PV de l'AG de printemps du 24 juin 2004 est accepté sans remarque.

#### 4. Admission des nouveaux membres

Les personnes et organisations citées dans la liste ci-dessous sont acceptées comme membre.

Raisons sociales	Nom	Lieu	Type
Fiduciaire Serosa SA		Bienne	coll
ISSKA Institut suisse de spéléologie & karstologie		La Chaux-de-Fonds	coll
Métairie d'Aarberg	Famille Kämpf	Villiers	coll
Service Graphique	Michel Burkhalter	St-Imier	coll
Famille	François Chevalier	Nods	fam
Famille	Vlad Constanthin	Villeret	fam
Famille	François Frochaux	Dombresson	fam
Famille	Graziella Hohler	Prêles	fam
Famille	Alex Oppliger	Courtelary	fam
Famille	Christian Pauli	Renan	fam
Madame	Vérène Maurer	Villeret	ind
Monsieur	Alain Barfuss	La Sagne	ind
Monsieur	Heinz Graf	Thunstetten	ind
Madame	Irène Henzelin	Villeret	ind

L'association compte actuellement 240 membres dont 63 membres collectifs, 114 individuel et famille, et 13 communes sociétaires.

La commune d'Orvin a manifesté son souhait de devenir membre. C'est une bonne nouvelle

pour le Parc, vu l'importance de la commune d'Orvin comme accès à Chasseral et vu sa superficie.

L'assemblée présente accepte à l'unanimité le principe de l'adhésion d'Orvin.

La commune d'Orvin a conditionné sa participation avec un siège au comité. Cette décision est du ressort de l'assemblée qui renouvellera les 13 membres du comité en 2005. Orvin devra donc faire acte de candidature. Ce n'est qu'après ces élections que l'adhésion formelle sera effective.

## **5. Rapport du Président**

Le président met l'accent sur l'importance de la communication pour un projet comme le Parc. Le Relais n°2, journal du Parc régional Chasseral, est distribué aux personnes présentes. Il sera ensuite diffusé à 14'000 exemplaires en tout ménage dans les communes sociétaires ou non de la périphérie de Chasseral.

Michel Walthert lance un appel aux communes qui ne sont pas encore membres, notamment les communes de Cortébert, Courtelary, Corgémont et Sonceboz. Le Parc peut permettre la réalisation de projets qu'une commune seule ne saurait mener. L'absence de participation est un manque de solidarité régionale. C'est d'autant plus dommage que le Parc régional Chasseral acquiert une bonne aura à l'extérieur aussi bien dans les services cantonaux que fédéraux.

## **6. Rapport du directeur**

### **La route des Goûts et Saveurs**

Le directeur passe la parole à Guillaume Davot, chargé de mission "Tourisme" au Parc régional Chasseral. Ce dernier présente le projet de la route des Goûts et des Saveurs : ses objectifs, les actions menées à ce jour, le bilan. La brochure est distribuée aux personnes présentes.

En 2005, il s'agira de faire vivre ce réseau en renforçant la qualité de l'accueil touristique d'une part, et d'autre part en travaillant sur une plus forte valorisation des produits. Ce travail se fera en complémentarité avec d'autres projets comme les produits du terroir du Jura bernois. Il nécessitera des partenariats avec les organisations professionnelles touristiques et agricoles, notamment la Chambre d'agriculture du Jura bernois.

### **Les autres points forts de l'année 2004**

Fabien Vogelsperger présente les autres projets sur lesquels un effort important a été fait en 2004 :

- La réalisation de 4 parcours VTT :

Les autorisations ont été réunies pour trois parcours. Pour le public rien n'est encore visible puisque le balisage n'est pas en place. En effet le TCS qui fournit les panneaux a pris un important retard en 2004 suite à la refonte de la numérotation des parcours au niveau national. Pour le quatrième parcours, les demandes sont encore en attente après plusieurs modifications de tracé provoquées par le refus de passage de certains propriétaires.

- La signalisation des communes membres :

Les panneaux à l'entrée des communes membres ont été installés à la fin du printemps et

au courant de l'été 2004.

La signalisation des métairies a pu être préparée sur la base d'un schéma de circulation. Les panneaux sont par endroits déjà installés. La pose sera finie à la fin du printemps 2005.

- La promotion des transports publics :

La ligne de Bus Nods / Chasseral a pu être mise en service l'été 2004. Près de 200 personnes l'ont empruntés sur 33 courses. Ce chiffre est encore insatisfaisant et des solutions doivent être recherchées pour dynamiser cette ligne.

Le dépliant "Lignes et chemins", réalisé pour accompagner la promotion de la ligne de bus Nods / Chasseral a eu un très bon accueil auprès du public. Elle sera rééditée en 2005 avec les nouveaux horaires.

## **7. Perspectives 2005**

Fabien Vogelsperger présente les projets sur lesquels l'accent sera mis les prochains mois.

- La protection du Grand Tétras

Le programme d'action devrait se traduire par :

- Des ouvertures en forêts
- Des mises en réserve forestière partielle sur la base du plan directeur forestier du Vallon de Saint-Imier
- La limitation des dérangements

Ces travaux prévus seront très onéreux et les recherches de financement sont en cours. Les propriétaires de forêt ont déjà été informés du programme en 2004. Ils seront à nouveau contactés dès lors que des moyens financiers auront été réunis.

- La valorisation et protection de la végétation sommitale

En 2005, le travail consistera

à tester des mesures de canalisations des promeneurs  
à mettre en place des premiers éléments d'information du public comme deux panneaux d'information  
à préparer le contenu d'un sentier didactique

- La réintroduction du Sabot de Vénus

Une convention de collaboration a été signée avec l'Office de Conservation de la Nature du Canton de Neuchâtel qui cherche à augmenter les populations de Sabot de Vénus au Creux du Van, avec le jardin botanique de Neuchâtel et des spécialistes régionaux du Sabot de Vénus.

Ce programme est de longue durée, au moins dix ans. Pour l'instant, il s'agit de poursuivre la production de suffisamment de plantules pour la réintroduction sur le terrain.

- Les pâturages boisés

La protection de pâturages boisés est chère à l'ensemble des habitants et responsables de la région. C'est ce qui ressort d'un forum organisé au CIP à l'automne 2003 sur cette

question ainsi que les expériences menées ponctuellement, notamment la réalisation du plan de gestion à la métairie d'Evillard.

Dès que des soutiens financiers de bailleurs de fonds seront acquis au moins sur le principe, une étude sera menée pour proposer un programme précis d'actions.

- Le développement touristique

Il s'agira en 2005 de :

Réaliser des parcours VTT complémentaires pour canaliser au mieux cette pratique  
Mieux articuler la promotion des transports publics avec l'offre touristique  
Mettre en place des forfaits touristiques notamment dans le cadre de la route des Goûts et des Saveurs

Ces travaux seront menés par Guillaume Davot. La communication touristique de la destination "Chasseral" sera relayée par Jura bernois Tourisme.

- La réalisation d'un réseau équestre

Ce réseau devrait se concrétiser en 2005 :

Achèvement des demandes d'autorisation  
Recherche des financements nécessaires  
Pose des premiers portails à fermeture automatique et publication de la carte

- Autres mobilités

Il s'agirait d'organiser un week-end festif autour de la route Nods / Chasseral / Savagnières en renforçant de manière importante l'offre de transport public depuis Nods et Savagnières pour accéder en haut de Chasseral et en limitant ce jour la circulation de voitures individuelles.

Des rencontres avec les propriétaires des deux routes et des places de stationnement, de l'hôtel Chasseral et des métairies situées le long de cette route, seront organisées début 2005.

Il s'agit ici d'une intention de projet qui ne pourra se réaliser qu'en fonction du degré de mobilisation des acteurs concernés.

- Les transports publics

Les efforts développés en 2004 seront poursuivis :

Transport public de Nods à Chasseral  
Nouveau dépliant "Lignes et Chemins"  
Préparation pour le prolongement de la ligne "Prés d'Orvin / métairie de Prêles"

M Widmer, présent dans la salle, souligne qu'effectivement l'accès à Chasseral par la route peut être problématique. Cela a été vu début décembre quand le stratus sur le plateau était tenace. La route de Chasseral était quasiment impraticable vu le nombre de véhicules engagés.

- L'évaluation

L'OFEFP, chargé de la préparation de la loi qui donnera un statut formel aux Parcs naturels régionaux en Suisse, a proposé au Parc régional Chasseral, de faire des propositions pour la mise en place d'un guide pratique sur l'évaluation.

- La communication

C'est un domaine important. En 2005, l'accent sera mis sur la réalisation de cartes d'orientation touristique. C'est un projet d'envergure, aussi bien au niveau de la technique cartographique que des moyens financiers à mobiliser. Ce projet ne peut être mené qu'avec un soutien financier extérieur.

## 8. Budget 2005

Le Président présente les documents envoyés aux membres :

Le budget annuel 2005 en dépenses et en ressources,  
La projection pluriannuelle correspondant au soutien par Regio +  
Le budget d'investissement sur projet

DEPENSES PREVISIONNELLES	Budget 2005
Dépenses de fonctionnement	
Assemblée générale	2'000
Comité, Commissions	29'500
Administration générale	181'500
Bâtiment	17'000
<b>Total fonctionnement 2005</b>	<b>230'000</b>
Dépenses d'investissement sur projet	
Participation financière du Parc à des projets	148'835
Participation financière de partenaires à des projets	350'500
Valorisation du travail des partenaires sur les projets	25'000
Dépenses non affectées à définir	0
<b>Total investissement 2005</b>	<b>524'335</b>
<b>Total dépenses 2005</b>	<b>754'335</b>

RESSOURCES PREVISIONNELLES	Budget 2005
Regio Plus	173'000
Communes sociétaires	67'616
Villes-porte (Bienna, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	15'000
Contributions membres individuels ou collectifs	16'000
Contributions de départ, soutiens, dons	25'000
Contribution Régions de montagne	26'000
Contribution Pro Natura et JbT	24'800
Contribution des cantons	9'000
Contribution autres partenaires sur projet	343'700
ressources antérieures non affectées	18'863
<b>Total des ressources 2005</b>	<b>718'979</b>

M Lerch, présent dans la salle, s'interroge sur la part prise par les charges salariales dans le budget de fonctionnement. Cette somme est comprise dans la ligne Administration générale qui comprend, en plus des salaires et des charges relatives, les fournitures de bureau, le matériel, les frais de communication, les frais de déplacement.

Le budget, tel que présenté, est ensuite adopté à l'unanimité.

## 9. Divers

La parole est donnée aux personnes présentes :

Monsieur Lecomte s'interroge sur les délais d'achèvement du plan directeur Chasseral.  
*Réponse : Celui-ci devrait pouvoir être approuvé en 2005.*

Monsieur Marti encourage l'association dans la direction suivie. Il souligne toutefois la nécessité de soigner l'image de sérieux du Parc qui a fait quelquefois défaut ces derniers temps dans les démarches administratives. Il serait aussi nécessaire de prendre davantage attache avec les personnes ressources de la région pour les diverses demandes d'autorisations.

Monsieur Lerch rappelle qu'il est parfois difficile pour les propriétaires d'accorder des droits de passage dans la mesure où leur responsabilité en cas d'accident est de plus en plus recherchée. Il se demande s'il n'y a pas une réponse globale à apporter.

*Réponse : d'un point de vue formel, la mise en place d'un itinéraire balisé par le Parc, ne peut désengager le propriétaire de sa responsabilité civile. Toutefois le Parc souscrit une responsabilité civile spécialement liée à l'existence de tels parcours.*

Un intervenant de la salle salue la volonté d'organiser une journée "Autres Mobilités" à Chasseral.

Une autre personne s'interroge sur les actions menées par le Parc par rapport au développement de la pratique de la raquette.

*Réponses : rien de spécifique n'est prêt pour l'hiver à venir, mais les actions devraient porter sur :*

- *la sensibilisation auprès des loueurs de raquettes qui pourraient informer les adeptes de la raquette sur les endroits qui peuvent être empruntés sans problème et leur rappeler le comportement à suivre*
- *S'accorder avec les organisateurs de sorties à raquettes sur les zones sensibles à éviter*

Michel Walthert remercie toute l'assemblée de sa présence. Il remercie ensuite en particulier la société de graphisme et de communication "Adequa", Monsieur Burckhalter qui numérise les photos, la commune d'Orvin pour son accueil et la presse.

Il donne rendez vous aux personnes présentes pour l'AG de printemps.

La séance est levée à 9h05 et est suivie d'un apéritif organisé par les partenaires de la Route des "Goûts et des Saveurs".